

1

**ANTOINE DESROSIERS
ANNE LENEUF du HÉRISSEON**

LE COUPLE

Antoine Desrosiers a probablement été baptisé à Renaison au Forez (Loire), France, vers 1619. Son registre de mariage, sans doute aux Trois-Rivières, n'a pas été retrouvé, mais il a signé un contrat de mariage devant le notaire Flour Boujonnier, le 24 novembre 1647 aux Trois-Rivières, avec Anne LeNeuf du Hérisséon, fille de Michel LeNeuf, sieur du Hérisséon. Le mariage a dû avoir lieu au cours des deux années suivantes. Anne était soit la fille de l'union de Michel avec une femme inconnue décédée en France, soit la fille naturelle de Michel. Elle est née au bourg de Thierry en Normandie vers 1632. Antoine Desrosiers est décédé à Champlain le 8 août 1691 et a été inhumé le lendemain. Il était âgé de 74 ans. Anne LeNeuf est décédée le 16 octobre 1711 à Champlain et inhumée le même jour. Elle était âgée d'environ 79 ans.

LA FAMILLE

Ce couple eut huit enfants dont sept se marièrent.

ARRIVÉE

La première mention officielle de la présence d'Antoine Desrosiers en Nouvelle-France est à titre de parrain à un baptême de Sillery, le 10 janvier 1642¹. Puisqu'il était à Québec à l'hiver 1642, on doit conclure, comme le fait l'historien Trudel, qu'il faisait partie des arrivants de l'été

¹ TRUDEL, Marcel, *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Éditions Hurtubise HMH, Montréal, 1983, pages 49, 61, 100 et 103.

précédent. La flotte de l'année 1641 était arrivée en juin, composée d'au moins quatre vaisseaux dont le *Gaston* et le *René*. Un autre navire arrive en août. Au total, environ 100 passagers, dont 57 immigrants arrivent sur ces navires. De ces 57 immigrants, 14 viennent pour la fondation de Montréal qui aura lieu au printemps suivant.

Un voyage typique de cette époque était difficile et long. Les bateaux étaient petits, inconfortables et la traversée durait en moyenne deux mois, à la merci des vents. Les passagers « *emportaient avec eux un coffre ou un bahut contenant leur hardes, parfois une paillasse, leurs objets personnels, et des sacs contenant des outils, quelques ustensiles de cuisine et des graines de semence* »². Les passagers se retrouvaient entassés dans d'étroits quartiers obscurs, malodorants, secoués par le roulis, harcelés par le mal de mer et contraints à une pénible promiscuité. Pour nourriture, des biscuits le matin, du potage le midi, des viandes et poissons le soir. La viande provenait d'animaux et volailles amenés vivants sur le bateau et abattus selon les besoins. Le poisson était salé, ou frais quand les marins en pêchaient. Il était fréquent que l'eau potable se corrompe durant la traversée. On complétait avec du vin de temps en temps et avec de l'eau-de-vie pour les marins. L'eau douce était jugée trop précieuse pour la « gaspiller » à se laver ou à laver ses vêtements. Faut-il finalement, être surpris d'apprendre que près de 10 pour cent des passagers mourraient en route³.

Selon Marcel Trudel, Anne LeNeuf du Hérison arrive à Québec en 1636 avec son père, Michel LeNeuf, sieur du Hérison. Elle est âgée de quatre ans. La flotte de cette année arrive le 11 juin comprenant, entre autres, le *Saint-Joseph*. Elle emmène une centaine de passagers dont 91 immigrants. Les LeNeuf étant bien nantis, ont sans doute pu faire la traversée plus confortablement et emporter plus de meubles et autres articles personnels que la majorité des passagers.

ACTIVITÉS ET TRANSACTIONS

Antoine Desrosiers a probablement appris à lire et à écrire en Nouvelle-

² PALARDY, Jean, *Les meubles anciens du Canada Français*, Pierre Tisseyre, Montréal, 1963, page 16.

³ LANDRY, Yves, *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Leméac Éditeur inc., Ottawa 1992, page 44.

France. À son décès, il possède une petite bibliothèque chez lui. Il est un homme très actif et beaucoup de traces de ses activités sont restées chez les notaires ou dans les registres des paroisses :

ANNÉE

- 1642 parrain à Sillery.
- 1645 employé des Jésuites aux Trois-Rivières.
- 1647 contrat de mariage avec Anne LeNeuf du Hérisson devant le notaire Flour Boujonnier, aux Trois-Rivières.
- 1648 vote à l'élection de son beau-père (ou futur beau-père) à la Communauté des Habitants.
- 1649 avec ses associés Sauvaget et Signoret, ils fournissent 500 pieux à Pierre Boucher pour construire une enceinte fortifiée aux Trois-Rivières.
- 1649 obtient la concession d'une terre.
- 1650 achète un terrain dans Trois-Rivières et y bâtit une maison.
- 1650 fait baptiser sa fille Marie aux Trois-Rivières.
- 1652 fait baptiser son fils Michel aux Trois-Rivières.
- 1655 fait baptiser son fils Joseph aux Trois-Rivières.
- 1656 obtient un « titre nouvel » pour une terre augmentée de 20 à 25 arpents, titre annulé plus tard.
- 1657 fait baptiser son fils Jean aux Trois-Rivières.
- 1657 obtient la concession d'une terre à la Rivière-aux-Sables.
- 1659 est capturé par des Iroquois et s'échappe onze semaines plus tard près du lac Ontario.
- 1661 fait baptiser sa fille Anne aux Trois-Rivières.
- 1664 acquiert une petite bande de terre à l'Île-aux-Cochons.
- 1664 fait baptiser son fils Antoine aux Trois-Rivières.
- 1664 obtient une terre à l'Arbre-à-la-Croix.
- 1666 au recensement, est aux Trois-Rivières et déclare être âgé de 46 ans.
- 1667 au recensement, est au Cap-de-la-Madeleine et déclare être âgé de 48 ans.
- 1667 vend sa maison des Trois-Rivières.
- 1668 avec Guillaume de Larue, entreprend et complète la construction d'un moulin à vent pour les Jésuites à la pointe Saint-Éloy.
- 1668 s'installe à Champlain.
- 1669 devient procureur fiscal de la seigneurie, puis syndic et juge

seigneurial.

1674 vend sa terre de la Rivière-aux-Sables.

1679 vend sa terre de l'Arbre-à-la-Croix.

1681 au recensement, est à Champlain et déclare être âgé de 62 ans.

CONDITIONS DE VIE

La vie sous plusieurs aspects était carrément différente en Nouvelle-France de ce qu'avaient connu chez eux les immigrants français. Le renommé Voltaire a parlé d'un pays de neiges et de glaces presque perpétuelles et Rabelais a parlé de froids qui gelaient les paroles des marins, paroles qui ne dégelaient qu'au printemps, alors qu'on pouvait enfin les entendre... Les deux illustres et parfois fantaisistes français n'étaient quand même pas venus voir les choses sur place. D'autre part, le père Vimont, missionnaire jésuite, écrivait que le froid canadien était beaucoup plus sain et plus supportable que l'humidité française. De même, Denis-Joseph Ruelle, sieur d'Auteuil qui fut membre du Conseil supérieur et qui vécut une vingtaine d'années à Québec, parlait de l'utilité économique de la neige et de la glace pour l'exploitation du bois, pour les communications en servant de ponts sur les rivières en hiver, en permettant à un bœuf de tirer une charge quatre fois plus grande en hiver qu'en été, etc. Il demeure que les Français ont du faire de grands ajustements à leurs habitudes de vie pour s'adapter au pays.

Les maisons

Leurs styles ont ressemblé à celui des maisons de France mais on augmentait la pente du toit pour éviter l'accumulation de la neige en hiver. Les maisons de bois étaient avantageuses, mais la pierre était souvent favorisée à cause des risques d'incendie. On portait plus d'attention à l'isolation.

Les meubles

Les premiers colons « *n'apportèrent que des hardes dans un coffre. Il était impossible, sauf pour les personnages de condition, d'apporter les meubles qu'ils possédaient en France. Par contre, les gouverneurs, les gens d'Église, les hauts fonctionnaires et les dames fondatrices d'hôpitaux et de couvents apportèrent des meubles, tels ces bahuts et ces objets du culte qu'on ne pouvait fabriquer sur place, faute de main-d'œuvre ou parce que les menuisiers étaient trop occupés à construire des mai-*

sons »⁴. Les premiers meubles fabriqués ici furent donc très pratiques, simples et en bois du pays. Ce furent des coffres, bahuts, armoires, buffets, vaisseliers, huches, pétrins, garde-manger, lits, sièges de toutes sortes, tables, bureaux, commodes, etc. soit des meubles de première nécessité.

Les vêtements

Les colons ont rapidement modifié les vêtements pour intégrer certaines pratiques qu'ils ont copiées des autochtones. Les vêtements européens n'étaient pas conçus pour contrer les rigueurs hivernales canadiennes. En outre, il était beaucoup moins coûteux de fabriquer les vêtements sur place avec des produits locaux. Les mitaines - en cuir ou en fourrure - et les mocassins ont été adoptés par les coureurs des bois, puis par les colons. Ainsi, ils adoptent le cuir de chevreuil, d'orignal, d'ours ou de caribou. Ils tissent également le lin et le chanvre car la laine locale est encore rare. Durant l'été, les vêtements français sont ridiculement chauds, surtout durant les canicules.

La nourriture

Les premiers voyageurs français ont tenté de survivre aux hivers avec des biscuits et des pois⁵. Les ravages du scorbut les ont convaincus qu'une nourriture adaptée à la rigueur du climat devait compléter l'habillement et le chauffage. Les premiers colons découvrent et mangent les orignaux, les caribous, les chevreuils, les porcs-épics, les lièvres et les castors. Et les volailles aussi, et les poissons. Le concombre est un dessert recherché. Par contre, les patates elles, ne sont pas recherchées du tout ; elles ne sont mangées que lorsqu'il y a disette, car elles « *ne sont point bonnes à la nourriture des hommes* »⁶. S'ajoutent à cela tous les petits fruits locaux des forêts et des prés. Les patates ne trouveront la faveur des consommateurs humains et des cultivateurs qu'avec l'aide des Anglais, après 1760. Presque chaque demeure a son potager qui fournit alimentation diversifiée à la famille. La femme est la maîtresse du potager.⁷

⁴ PALARDY, Jean, *Les meubles anciens du Canada Français*, Pierre Tisseyre, Montréal, 1963, page 16.

⁵ À cette époque, les biscuits et les pois constituaient la nourriture principale qui était servie sur les navires pour les longs voyages en mer. Le manque de nourriture fraîche, donc de vitamines, amenait des maladies dont le scorbut.

⁶ Dans une lettre de mère Marie Duplessis de Sainte-Hélène, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 octobre 1737.

⁷ PROVENCHER, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Éditions du Boréal, Montréal, 1988, page 115.

Les boissons

Au début, on importe l'eau-de-vie, le vin et des liqueurs fines. Rapidement, on fabrique sur place de la bière, et du « bouillon » fait à partir de froment ou de maïs. En 1668, Talon fait construire une brasserie pour fournir la population et pour l'exportation ; le Conseil souverain limite l'importation du vin et de l'eau-de-vie.⁸

Le cheval

Le cheval, qui deviendra très utile aux cultivateurs et aux hommes de guerre, arrive enfin. « *Le premier contingent de chevaux arrive à Québec le 16 juillet 1665. Les pères jésuites notent dans leur journal : [Arriva le capitaine Poulet avec M. Bourdon, 12 chevaux, 8 filles, etc.] Huit bêtes avaient trouvé la mort au cours de la traversée.* »⁹

Le carême

Les nouveaux Canadiens observent scrupuleusement les consignes de l'Église¹⁰. Ils s'abstiennent de viande et de dérivés de lait chaque vendredi et chaque samedi, pendant les quarante jours du Carême et pendant les neuf autres jours de jeûne précédant certaines fêtes religieuses. Mais, ils n'ont pas tellement de choix. Par exemple, Louis Gaboury de l'île d'Orléans est dénoncé par un voisin [Étienne Beaufile] pour ne pas avoir suivi le Carême. Sans autre preuve, le tribunal seigneurial le condamne « à payer une vache et le produit d'une année d'icelle à son dénonciateur ; de plus il est attaché au poteau public pendant trois heures et, ensuite, conduit en face de la chapelle paroissiale, à genoux, mains jointes, tête nue, à demander pardon à Dieu, au roi, à la Justice, pour avoir mangé de la viande pendant le carême sans en demander permission à l'Église ; en plus vingt livres d'amende applicables aux œuvres pies de la paroisse, et aux dépens¹¹. » De quoi faire réfléchir !

Le voisin

Comme dans certaines régions de France, ici dans les campagnes de la colonie, le voisin fait presque partie de la famille. Il y a régulièrement entraide ; on se prête des instruments de travail, des voitures, des chevaux. On va chercher le prêtre avec son meilleur attelage pour le voisin mou-

⁸ LACOURSIÈRE, Jacques, *Histoire populaire du Québec*, volume I, les éditions du Septentrion, 1995, pages 130 et 131.

⁹ Ibidem, page 128,

¹⁰ Les non catholiques qui débarquaient pour rester devaient immédiatement abjurer leur religion et adopter la religion catholique sinon, ils devaient retourner en France par le prochain bateau. Plusieurs arrivants ont connu ainsi une conversion sinon bien sentie, du moins « instantanée ».

¹¹ DOUVILLE, R. et CASANOVA, J.-D., *La vie quotidienne en Nouvelle-France*, pages 70 et 71.

rant. Lors de fêtes et de noces, le voisin de gauche et le voisin de droite sont invités comme la parenté. Quand on fait une fournée de pain, il y a le « pain du voisin.¹² » Il y a très souvent mariage entre enfants voisins.

ORIGINE ET LIGNÉE DES LENEUF

Anne LeNeuf du Hérisson est la fille unique de Michel LeNeuf, sieur du Hérisson avec qui elle arrive en Nouvelle-France en 1636 à l'âge de quatre ans. Son père mourra sans se marier (ou remarier selon le cas). Il fut un très grand propriétaire terrien ; en 1663, il possède des terres pour un total de 807 514 arpents¹³ (276 170 hectares ou 2 761,7 kilomètres carrés). La famille LeNeuf est originaire de Caen en Normandie. Michel, fils de Mathieu LeNeuf, sieur du Hérisson, est arrivé en Nouvelle-France accompagné de sa mère, veuve, Jeanne Marchand, de son frère, Jacques et de sa sœur, Marie. Cinq neveux et nièce, (Nicolas, Jean-François, Gaspard, Guy et Marie-Madeleine), enfants de sa sœur Madeleine et de Jean Poutrel, sieur des Coulombiers ont aussi immigré et certains ont été adoptés par leurs oncles LeNeuf. La fille de Michel, Anne LeNeuf du Hérisson, est de la lignée qui nous concerne.

LES ENFANTS D'ANTOINE DESROSIERS ET D'ANNE LENEUF :

- **Marie** : baptisée le 16 juin 1650 aux Trois-Rivières, elle épouse Alexandre Rheault, fils de Louis Rault et de Jacqueline Robin, le 19 février 1664 aux Trois-Rivières. Ils avaient signé un contrat de mariage devant le notaire Séverin Ameau, le 19 janvier précédent. Ils eurent dix enfants dont six se marièrent. Alexandre était charpentier. Il est décédé à Champlain, le 6 janvier 1692. Marie avait étudié chez les Ursulines à Québec¹⁴.
- **Michel dit Désilets** : baptisé le 3 septembre 1652, aux Trois-Rivières. Voir les détails dans le texte « Génération 2 ».
- **Joseph** : baptisé le 29 juillet 1655 aux Trois-Rivières, il est décédé avant le recensement de 1666.
- **Jean dit Dutremble** : né le 29 septembre 1657 et baptisé le lendemain aux Trois-Rivières, il épousa Marie-Françoise Dandonneau, fille de

¹² PROVENCHER Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Boréal, 1988, page 27.

¹³ TRUDEL, Marcel, *Le terrier du St-Laurent en 1663*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973.

¹⁴ LEBEL, Gérard, *Nos ancêtres, volume 2*, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1984, page 42.

Pierre Dandonneau dit Lajeunesse et de Françoise Jobin, le 20 janvier 1682 à Champlain. Ils eurent dix enfants, dont au moins cinq se sont mariés. Jean a été navigateur. En 1684, il est fait prisonnier par des Iroquois avec son frère Antoine et une douzaine d'autres Français, durant une expédition de transport de fourrures dans la région des Grands Lacs. Ils sont dépouillés et relâchés neuf jours plus tard¹⁵. Il est décédé le 23 février 1704 à Champlain. Sa veuve épousa Henri Bélisle dit Lamarre, maître-chirurgien, le 26 novembre 1705 à Champlain. Elle eut alors l'occasion de voyager puisqu'elle est décédée à Détroit, le 8 mai 1711.

• **Anne** : née et baptisée le 12 novembre 1661 aux Trois-Rivières, elle épousa Jacques Turcot, fils de Jean Turcot et de Françoise Capel, à la suite de la signature d'un contrat de mariage devant le notaire Guillaume de LaRue à Champlain, le 4 avril 1674. Ils eurent onze enfants dont au moins six se marièrent. Jean Turcot succéda à son beau-père comme juge à Champlain en 1691¹⁶. Jean Turcot a été inhumé le 6 avril 1699 à Champlain. Anne Desrosiers se remaria à Jean Debidabé dit Troyville, fils de Jean Dedibadé et de Marie de Barner, le 24 avril 1702, à Champlain. Ils n'eurent pas d'enfants.

• **Antoine dit Lafresnière** : né et baptisé le 30 août 1664 aux Trois-Rivières, il épousa Marie-Renée Lepellé, fille de Jean Lepellé dit Desmarais et de Jeanne Isabel, le 26 novembre 1696, à Champlain. Ils avaient signés un contrat de mariage la veille, chez le notaire Daniel Normandin. Ils eurent onze enfants. En 1684, il est fait prisonnier par des Iroquois avec son frère Jean (voir ci-haut). Antoine est qualifié d'officier de milice en 1731. Après avoir demeuré à Champlain, il se fixe à l'île Dupas, près de Berthier, où il élève sa famille.

• **Pierre dit Dutremble** : né vers 1667, il épousa Marguerite Aubuchon, fille de Jacques Aubuchon et de Marguerite Itas, le 27 avril 1693, à Champlain. Ils avaient signés un contrat de mariage la veille, chez le notaire Daniel Normandin. Ils eurent neuf enfants dont au moins sept se sont mariés. Il s'établit dans la seigneurie de Bécancour, près de la rivière Godefroy. Il est décédé à Bécancour avant 1723 et avant son épouse.

• **Marie-Jeanne** : née vers 1671, elle épousa Claude Drouet, sieur de Richardville, fils de Claude Drouet et d'Apolline Soixson, le 18 mars

¹⁵ LACOURSIÈRE, Jacques, *Histoire populaire du Québec*, volume I, les éditions du Septentrion, 1995, page 161.

¹⁶ RICHARD, Mgr, *Les Désilets*, journal le Trifluvien, novembre et décembre 1906.

1687 à Champlain. Ils signèrent un contrat de mariage plus tard, soit le 27 août 1688 devant maître Louis DeMerommont. Ils eurent onze enfants. Claude a été soldat de la compagnie de Méloizes, puis, est promu enseigne.

RÉSIDENCES

Antoine Desrosiers a bougé beaucoup. En 1642, il vit sans doute à Sillery (Québec) où il est parrain¹⁷. En 1645, il est aux Trois-Rivières au service des Jésuites. Il s'y marie entre 1647 et 1649. En 1649, il obtient une concession de 20 arpents sur la rive droite du Saint-Maurice. L'année suivante, il s'installe dans le bourg des Trois-Rivières sur la rue Notre-Dame, au coin de la rue Saint-Michel¹⁸, où il a bâti une maison. En 1657, il obtient une concession à la Rivière-aux-Sables à la Pointe-du-Lac. Puis, en 1664, il obtient une bande de terre à l'Île-aux-Cochons dans l'embouchure du Saint-Maurice. Puis, il obtient encore une concession à l'Arbre-à-la-Croix¹⁹. Puis, encore, en 1665, il obtient une concession à Champlain d'une terre de 3 arpents de large par 40 arpents de profondeur. En 1667, au recensement, il demeure au Cap-de-la-Madeleine. En 1668, il est colon, résidant à Champlain. Il semble qu'il restera jusqu'à sa mort.

ANECDOTES

Pendant de nombreuses années, les Iroquois étaient toujours dans l'ombre, prêts à surprendre les Blancs. La vie d'Antoine Desrosiers a été marquée par au moins deux incidents tragiques :

- Selon le Journal des Jésuites²⁰, le serviteur d'Antoine Desrosiers nommé Mathurin fut tué par les Iroquois, le 7 août 1651, « Estant party dez les quatre heures du matin pour aller tirer sur les corneilles de son champ, il fut trouvé mort sur le chemin, de deux arquebusades en la poitrine, & la hache dans le teste. »

- En 1659, vers le 26 mai, Antoine Desrosiers - alors âgé de 42 ans et père de quatre jeunes enfants - et deux autres compagnons furent capturés au lac Saint-Pierre par des Iroquois. Au moins un des deux compa-

¹⁷ TRUDEL, Marcel, *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Éditions Hurtubise HMH, 1983, page 103.

¹⁸ TRUDEL, Marcel, *Les débuts du régime seigneurial au Canada*, Fides, 1974, page 167.

¹⁹ LEBEL, Gérard, *Nos ancêtres, volume 2*, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1984, page 40.

²⁰ Le *Journal des Jésuites*, page 258.

gnons fut torturé et tué. Emmené vers le lac Ontario par ses ravisseurs, Antoine réussi à s'évader et revenir aux Trois-Rivières après onze semaines d'absence²¹. Évidemment, on le croyait déjà mort.

²¹ LEBEL, Gérard, *Nos ancêtres, volume 2*, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1984, page 41.